

Prealpe S.A., Lugano

Gli azionisti della **Prealpe S.A., Lugano**, sono convocati in

assemblea straordinaria

presso la sede sociale di Lugano, Vicolo Nassetta / via Nassa, per il giorno di
lunedì 24 febbraio 2003, alle ore 8.45.

Per discutere e deliberare sul seguente ordine del giorno:

1. Approvazione di verbale di consiglio di amministrazione del 14.1.2003 di Manifattura di Valle Brembana SpA, Zogno (deliberazione a sensi di art. 2386 C.C.)
2. Eventuali

Con la massima stima.

Lugano, 29 gennaio 2003

Prealpe S.A.
Il consiglio di amministrazione

21680



Modification de l'actionariat de Norwood Technologies S.A.

Norwood Technologies S.A. détient 1 282 490 actions nominatives de HPI Holding S.A., soit 27,86% du capital-actions. Au 20 janvier 2003, il y a eu un changement dans l'actionariat de Norwood Technologies S.A. dont la composition est à ce jour la suivante (par ordre alphabétique):

- Markus Fellmann, 4153 Reihach
- Daniel Heine, 8536 Hüttwilen
- Christian Köpe, 8006 Zürich
- Théodore Pascalovici, 4002 Basel
- Christoph Syc, 1038 Jostens

L'adresse exacte de Norwood Technologies S.A. est: Norwood Technologies S.A., Trident Trust Company (B.V.) Limited, Trident Chambers, P.O. Box 146, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Pour toute question supplémentaire, vous pouvez contacter M. Christian Köpe (tél. +41 1 365 15 15).

21680

KB LUX BOND FUND

SICAV
LUXEMBOURG
11, rue Aldringen, L-1118 LUXEMBOURG
R.C. Luxembourg n° B 27.666

Le conseil d'administration a décidé le 28 janvier 2003 de payer les dividendes suivants:

Pour les actions A (distribution) de:

EURO	: EUR	13,40	par action	coupon N° 5
DANSKE KRONER	: DKK	145,00	par action	coupon N° 9
POUND STERLING	: GBP	6,20	par action	coupon N° 14
CZECH KORUNA	: CZK	750,00	par action	coupon N° 5
ZLOTY	: PLN	100,00	par action	coupon N° 3
FORINT	: HUF	9 500,00	par action	coupon N° 1
AUSTRIA	: EUR	20,00	par action	coupon N° 14
US DOLLAR	: USD	14,00	par action	coupon N° 14
CANADIAN DOLLAR	: CAD	19,00	par action	coupon N° 14
AUSTRALIAN DOLLAR	: AUD	25,00	par action	coupon N° 6
EMERGING MARKET USD	: USD	32,00	par action	coupon N° 4
INTERBOND	: EUR	13,00	par action	coupon N° 9
SHORT INVEST EURO	: EUR	12,50	par action	coupon N° 5
SHORT INVEST DKK	: DKK	115,00	par action	coupon N° 6
SHORT INVEST GBP	: GBP	9,20	par action	coupon N° 6
SHORT INVEST USD	: USD	20,00	par action	coupon N° 7

La date de mise en paiement des dividendes est fixée au 17 février 2003. La valeur nette d'inventaire datée du 3 février 2003 sera la première VNI ex-dividende.

Les dividendes sont payables aux guichets de la KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise, 43, boulevard Royal à Luxembourg et de ses agences, qui se chargeront également du réinvestissement des dividendes.

Pour les actions B (capitalisation): un montant correspondant aux dividendes susmentionnés est capitalisé dans les compartiments respectifs au profit des actions B (capitalisation).

Réinvestissement du dividende

Les actionnaires ont la possibilité de réinvestir les montants des dividendes dans les actions des divers compartiments de la SICAV selon les modalités suivantes:

- * la période du réinvestissement commence le 17 février 2003 et finit le 16 mai 2003;
- * sans commission d'entrée;

* le réinvestissement se fera sur base de la valeur nette d'inventaire calculée au jour d'évaluation qui suit la réception de la demande de réinvestissement. Ces demandes devront parvenir aux guichets de la KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise à Luxembourg, au plus tard à 17 heures (heure de Luxembourg) le jour ouvrable précédant le jour d'évaluation.

Le conseil d'administration

21684

La Communauté de travail de l'industrie suisse des boissons (ASG) communique:
Réduction du dépôt des palettes à Fr. 12.– au 1^{er} avril 2003
A partir du 1^{er} avril 2003 le secteur des boissons facturera un dépôt de Fr. 12.– (jusqu'à ce jour Fr. 25.–) pour la remise et la reprise de palettes CFF/EPAL.

21008

Cinéma *Les Grottes*, Genève

EUROPLEX CINÉMAS S.à r.l. a l'avantage de vous informer qu'elle a acquis de la société ÉDITIONS SIDEM S.A., en suris concordataire provisoire, certains actifs liés à l'exploitation du cinéma *Les Grottes* à Genève. EUROPLEX CINÉMAS S.à r.l. a également conclu un contrat de bail de longue durée, ce qui lui permet d'exploiter le cinéma *Les Grottes* depuis le 18 décembre 2002.

EUROPLEX CINÉMAS S.à r.l. ne reprend pas les éventuels passifs de la société ÉDITIONS SIDEM S.A. liés à l'exploitation du cinéma *Les Grottes*. En d'autres termes, cette transaction ne constitue pas une reprise d'actifs et de passifs au sens de l'article 181 du code des obligations. L'article 181 CO n'est pas applicable.

Pour les éventuelles créances que vous pourriez avoir en relation avec l'exploitation du cinéma *Les Grottes* antérieures au 18 décembre 2002, vous êtes invités à effectuer vos productions en temps utile dans le cadre du suris concordataire d'ÉDITIONS SIDEM S.A.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède.

Lausanne, janvier 2003

EUROPLEX CINÉMAS S.à r.l.

21004

Cinéma *Le Capitole*, Nyon

Grazia RICCIARDI a l'avantage de vous informer qu'elle a cédé une partie des actifs liés à l'exploitation du cinéma *Le Capitole* à EUROPLEX CINÉMAS S.à r.l., dont le siège se trouve à Lausanne. EUROPLEX CINÉMAS S.à r.l. a également conclu un contrat de bail de longue durée, ce qui va lui permettre d'exploiter le cinéma *Le Capitole* à partir du 1^{er} janvier 2003.

EUROPLEX CINÉMAS S.à r.l. ne reprend pas les éventuels passifs liés à l'exploitation du *Capitole* antérieurs au 1^{er} janvier 2003. En d'autres termes, cette transaction ne constitue pas une reprise d'actifs et de passifs au sens de l'article 181 du code des obligations. L'article 181 CO n'est pas applicable.

Pour les éventuelles créances que vous pourriez avoir en relation avec l'exploitation du cinéma *Le Capitole* antérieures au 1^{er} janvier 2003 ainsi que les paiements effectués pour la même période, vous êtes invités à effectuer vos productions et vos versements directement à Madame Grazia RICCIARDI à l'adresse suivante:

Madame Grazia RICCIARDI, route du Cordon 7, 1260 Nyon.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce qui précède.

Lausanne, janvier 2003

EUROPLEX CINÉMAS S.à r.l.
Grazia RICCIARDI

21005

Tecan Group AG

Offenlegung von Beteiligungen

Gestützt auf Art. 9 in Verbindung mit Art. 17 der Börsenverordnung-EBK erhält die Tecan Group Ltd. folgende Meldung über die Höhe einer Beteiligung:

Wirtschaftlich Berechtigter und direkter Erwerber:	The Capital Group Companies Inc. 333 South Hope Street Los Angeles, California 90071-1406
--	---

Stimmrechtsanteil:	5,10%
--------------------	-------

Art und Anzahl der gehaltenen Titel:	Namensaktien, 664 759
--------------------------------------	-----------------------

28. Januar 2003

Tecan Group Ltd.
Männedorf

21010

**INDIAN OCEAN DEVELOPMENT
HOLDING S.A. (IODE)**

**Convocation
à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

qui se tiendra le vendredi 24 février 2003, à 11 h 30
9, route des Jeunes, à Genève (1211) 26

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport de gestion de l'administrateur sur les exercices 1999, 2000, 2001 et 2002
 2. Lecture des rapports de révision
 3. Délibération et vote (rapport et comptes annuels)
 4. Décharge à l'administration
 5. Elections statutaires (administrateur et organe de révision)
 6. Décision sur l'avenir de la société
 7. Questions diverses
- Genève, le 30 janvier 2003

Pfandbrief Bank International S.A.

Luxembourg

(Valoren-Nummer 1.544.540)

**CHF 300 Millionen-Anleihe 31.1.2003–31.1.2005
mit variablem Zinssatz**

Mitteilung an die Obligationäre:

Bezugnehmend auf § 2 der Anleihebedingungen obiger Emission teilen wir Ihnen mit, dass der Zinssatz für die Zinsperiode vom 31. Januar 2003 (einschliesslich) bis zum 30. April 2003 (ausschliesslich) bei 0,60% liegt.

Deutsche Bank Aktiengesellschaft
Frankfurt am Main, Zurich Branch

21098

TIKIDA S.A., Plan-Les-Ouates

Les actionnaires sont invités à participer à

l'assemblée générale extraordinaire

qui aura lieu le 27 février 2003, à 16 heures, dans les bureaux de la société, chemin des Aulx 10, à Plan-Les-Ouates (Genève).

Ordre du jour:

1. **Dissolution et mise en liquidation de la société**
Le conseil d'administration propose de dissoudre et de mettre en liquidation la société.

2. **Nomination d'un liquidateur**
Le conseil d'administration propose de nommer comme liquidateur, Monsieur Mohamed Fani.

Les détenteurs d'actions présenteront leurs actions ou une attestation d'une banque suisse certifiant que les actions sont déposées en ses mains jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Plan-Les-Ouates, le 28 janvier 2003

Le conseil d'administration

21093

Stark in Wirtschaft.

Jeden Monat
aktuelle Fakten,
Recherchen
und Berichte.



Das Magazin für Wirtschaftspolitik

Die Volkswirtschaft

- Wirtschaft interessiert mich!
- Gerne profitiere ich vom Angebot, die Volkswirtschaft 3x für nur CHF 30.– im Briefkasten zu haben.
- Ich bestelle gleich ein Jahresabo und erhalte die Volkswirtschaft 12 x im Jahr für CHF 149.– (Ausland 169.–, Studierende CHF 69.–).

Name Vorname

Firma

Strasse PLZ/Ort

Telefon Fax

Coupon faxen an: 071 272 75 86

Bestellung per E-Mail: dievolkswirtschaftabo@zollikofer.ch

V030026